



ENGAGEMENT ACTIONNARIAL : Nos activités de vote et d'engagement en 2024

En tant qu'**investisseur actif et responsable**, notre stratégie de *stewardship* nous permet d'influencer les **pratiques environnementales, sociales et de gouvernance** des entreprises par le biais du dialogue actionnarial.

Notre stratégie de *stewardship* repose sur deux piliers clés : le vote et l'engagement.



Vote

Qu'est-ce que le vote ?

Les gestionnaires d'actifs investissent pour le compte de leurs clients, tels que les fonds de pension. **Par le biais de leurs investissements**, ils détiennent des actions dans des entreprises. Cela **leur donne le droit de voter** aux assemblées générales des sociétés dans lesquelles ils investissent.



Engagement

Qu'est-ce que l'engagement ?

L'engagement actionnarial consiste à **interagir de manière proactive** avec les émetteurs afin d'atteindre un certain nombre **d'objectifs** dans un laps de temps prédéterminé. Par exemple, accompagner les émetteurs dans leur transition vers une économie plus durable, inclusive et bas-carbone.

Pour plus d'informations, téléchargez la synthèse du [rapport d'engagement pour 2024](#).

Nos résultats en matière d'engagement en 2024

Nous avons engagé un grand nombre d'entreprises dans lesquelles nous investissons...

2 883

émetteurs uniques engagés en 2024



...grâce à de nombreux experts en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG)

Plus de **40** analystes ESG et de gouvernance d'entreprise

basés dans cinq pays à travers le monde



...qui permettent d'étendre la portée de nos interactions avec les entreprises

850 émetteurs engagés en Amérique du Nord

737 émetteurs engagés en Europe

999 émetteurs engagés en Asie

Thèmes clés de durabilité sur lesquels nous avons engagé les entreprises :

Transition vers une économie bas-carbone

1 691

émetteurs engagés

Préservation du capital naturel

759

émetteurs engagés

Capital humain & droits humains

843

émetteurs engagés



Nos résultats de vote en 2024

Nous avons exercé notre influence en tant qu'actionnaires des entreprises de nos portefeuilles

10 515

C'est le nombre d'assemblées générales annuelles auxquelles nous avons participé en 2024

= 99%*
des assemblées



de votes en faveur des **résolutions d'actionnaires sur le climat**



de votes en faveur des **résolutions d'actionnaires relatives aux droits sociaux et aux droits humains**



de votes **s'opposant aux résolutions contraires à nos politiques**

Amundi figure dans le TOP 6 des gestionnaires d'actifs (sur 70) en termes de performance de vote sur les résolutions d'actionnaires liées aux aspects environnementaux et sociaux selon le [rapport "Voting matters" 2024](#) de l'ONG ShareAction.



*Les actifs votables sous la responsabilité d'Amundi représentent 99% du total des actifs votables.

Communication marketing

Amundi
Investment Solutions

Informations importantes

Investir comporte des risques, notamment un risque de perte en capital.

Cette communication n'a pas de vocation contractuelle mais constitue une communication publicitaire. Elle est uniquement fournie à titre indicatif et ne constitue pas une recommandation ni une analyse ou un conseil financier. Elle ne saurait en outre être considérée comme une sollicitation, une invitation ou une offre d'achat ou de vente d'OPC. Avant toute souscription d'un organisme de placement collectif (OPC), l'investisseur potentiel est invité à se rapprocher de son conseiller pour que ce dernier puisse s'assurer de l'adéquation de l'investissement envisagé avec sa situation financière et patrimoniale. La décision d'investir doit tenir compte de toutes les caractéristiques ou de tous les objectifs d'un OPC. Rien ne garantit que les considérations ESG amélioreront la stratégie d'investissement ou la performance d'un fonds. Les performances passées ne constituent pas une garantie ni un indicateur des performances futures. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi décline toute responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable de toute décision ou de tout investissement effectué(e) sur la base des informations contenues dans le présent document.

Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Toutes les marques et logos éventuels utilisés à des fins d'illustration dans ce document sont la propriété de leurs détenteurs respectifs.

Date de publication : juillet 2025

Amundi Asset Management :

Société par Actions Simplifiée agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 574 452.